SGH
Healthcaring

H.E. António Guterres
Secrétaire Général
Nations Unies
New York, NY 10017
Etats-Unis

Saint Marcellin, le 06/10/2020

Objet : Lettre d'adhésion au Global Compact des Nations Unies

Monsieur le Secrétaire Général,

Par ce courrier, je suis heureux de vous confirmer notre volonté d'adhésion de SGH-Healthcaring aux 10 principes du Pacte Mondial des Nations Unies pour l'année 2021.

Notre engagement pour le Pacte Mondial a démarré en 2009 avec la société Stiplastics et a été interrompu depuis 2019. Depuis cette année, nous avons décidé de revoir notre stratégie d'entreprise et de notre management, en créant un poste de Responsable RSE à temps complet. En lien avec cette nouvelle stratégie forte, nous avons déjà engagé une labellisation Lucie 26 000 par laquelle nous nous engageons à « Mettre en place une gouvernance responsable, Respecter les droits des personnes, Développer des relations et conditions de travail responsables, Préserver l'environnement, Développer l'éthique dans les relations d'affaires, Respecter les intérêts des consommateurs et clients et viser le développement local et l'intérêt général ». Ces notions sont en liens avec celles soutenues par le Pacte Mondial des Nations Unies sur les droits de l'Homme, la protection de l'environnement, le respect des droits du travail, la lutte anti-corruption, la santé et la sécurité de nos salariés.

Depuis plusieurs années, nous avons mené des actions d'amélioration continue dans ces domaines. Elles ont débouché sur l'obtention de la certification ISO 14001 en 2006, l'obtention de l'OHSAS 18001 en 2012 sur un site, et l'ISO 50 001 sur un autre site. Nous avons également entamé un processus de certification ISO 14 001 pour l'un des sites ne l'ayant pas. Ces certifications, les changements de comportements et méthodologies qu'elles ont amenées, ont contribué à améliorer nos indicateurs.

Par cette lettre, nous exprimons notre volonté d'intégrer ces principes dans la stratégie de notre entreprise, sa culture, ses opérations quotidiennes, et de les faire progresser dans notre zone d'influence.

Stiplastics Group Holding
Siège social : 62 chemin des Plantées
38160 Saint Marcellin, FRANCE

Tél. : +33 (0)4 76 38 08 44
Fax : +33 (0)4 76 38 54 39
E-mail : contact@sgh-healthcaring.com

sgh-healthcaring.com

Également, de participer à des projets collaboratifs faisant progresser les objectifs de développement plus larges des Nations Unies, en particulier les Objectifs de Développement Durable. SGH Healthcaring fera une déclaration publique de cet engagement à ses parties prenantes.

Nous convenons également que l'une des obligations qui conditionne notre participation au Global Compact est la publication annuelle d'une Communication sur le Progrès (COP), décrivant les efforts de notre entreprise dans l'intégration des 10 principes. Nous nous engageons donc à publier nos progrès dans un délai d'un an maximum à compter de notre date d'adhésion, et par la suite annuellement, en conformité avec les directives pour les Communications sur le progrès du Global Compact. Cette COP contiendra trois éléments :

1. Le renouvellement signé du dirigeant envers le Global Compact et ses principes (document distinct de la présente lettre)
2. Une description des actions pratiques (politiques, procédures, activités) que l'entreprise a prises ou planifiées pour intégrer les thèmes des droits de l'Homme, des normes internationales du travail, de l'environnement et de la lutte contre la corruption.
3. Une mesure des résultats des actions entreprises, ou des objectifs chiffrés.

Meilleures salutations,

Jérôme Empereur
CEO - Président Directeur Général

Stiplastics Group Holding
Siège social : 62 chemin des Plantées
38160 Saint Marcellin, FRANCE

Tél. : +33 (0)4 76 38 08 44
Fax : +33 (0)4 76 38 54 39
E-mail : contact@sgh-healthcaring.com

sgh-healthcaring.com